

**Communauté de communes des Gorges de l'Ardèche**  
Délibérations du Conseil Communautaire  
**Séance du 24 septembre 2024**  
 Convocation du 17 septembre 2024

**N° 2024\_09\_022**

**Objet : Finances - Décision modificative n°2 au Budget principal 2024**

Le 24 septembre 2024 à 18h00, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni, à LANAS salle Papillon sous la présidence de Luc PICHON, président en exercice.

Présents : Luc PICHON, Claude AGERON, Richard ALZAS, Jean-Claude BACCONNIER, Claude BENAHMED, Thierry BESANCENOT, Vincent CERVINO, Jocelyne CHARRON, Sylvie CHEYREZY, Guy CLEMENT, Nicolas CLEMENT, Bernard CONSTANT, Jean-Claude DELON, Max DIVOL, Sylvie EBERLAND, Patrice FLAMBEAUX, Nadège ISSARTEL, Louise LACOSTE, Gérard MARRON, Guy MASSOT, Jean-Yvon MAUDUIT, Patrick MEYCELLE, Monique MULARONI, Françoise PLANTEVIN, Anne-Marie POUZACHE, Yvon VENTALON, Nathalie VOLLE, Guy CHARMASSON suppléant de Jacques MARRON

Absents : Nicole ARRIGHI, Lison BOICHUT, Françoise HOFFMAN, Jacques MARRON, Maryse RABIER, Simone MESSAOUDI

Pouvoirs Antoine ALBERTI à Vincent CERVINO, Denise GARCIA à Nicolas CLEMENT, Yves RIEU à Anne-Marie POUZACHE, René UGHETTO à Richard ALZAS

Secrétaire de Séance : Guy MASSOT

Nombre de membres en exercice : 37 - nombre de membres présents : 28  
 Nombre de pouvoirs : 4 - nombre de suffrages exprimés : 32  
 Vote contre :                      pour : 32                      abstention :

**Jean-Yvon Mauduit, vice-président aux Finances** explique aux conseillers qu'il est nécessaire de procéder à des ajustements de crédits sur le budget principal 2024.

**Le vice-président** demande aux conseillers de se prononcer sur cette question.

**Le Conseil**, entendu l'exposé du Président et après délibéré,  
 A l'unanimité des membres présents et représentés,

**Approuve** la décision modificative n°2 au budget principal 2024 de la communauté de communes suivant :

Désignation	Dépense		Recette	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
002 – Excédent de fonctionnement Fct 020			87 040.75	
<b>Total 011 – Charges à caractère général</b>			<b>87 040.75</b>	
6188 – Autres frais divers Fct 020	87 040.75			
<b>Total 011 – Charges à caractère général</b>	<b>87 040.75</b>			
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>87 040.75</b>		<b>87 040.75</b>	

Envoyé en préfecture le 26/09/2024

Reçu en préfecture le 26/09/2024

Publié le 26/09/2024

ID : 007-200039808-20240924-2024\_09\_022-DE

S<sup>2</sup>LO

Désignation	Dépense		Recette	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>INVESTISSEMENT</b>				
1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé Fct 020				87 040.45
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		281 835.45		
OP 39 - Art. 2313	194 795.00			
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>194 795.00</b>	<b>281 835.45</b>		<b>87 040.45</b>

Le Président

Luc PICHON



Le Secrétaire de séance

Guy MASSOT